

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

VICE-PRESIDENCE CHARGÉE DE LA
RECHERCHE ET DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél : (226) 25-30-70-64/65

Fax : (226) 25-30-72-42

Mail: contact@ujkz.bf



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 05 SEPT 2024

000 00 5 1 8

APPEL A CANDIDATURE DE BOURSES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE AUX ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) porte à la connaissance de tous les étudiants, que Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burkina Faso, met à la disposition des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO vingt (20) bourses d'étude au titre de l'année académique 2024-2025.

I. Eligibilité

Peuvent faire acte de candidature, l'étudiant(e) burkinabè répondant aux critères ci-après :

1. être régulièrement inscrit(e) à l'UJKZ en L2 ou L3 au titre de l'année académique 2024-2025 ;
2. avoir obtenu une moyenne annuelle supérieure ou égale à 12/20 en L1 ou L2 ;
3. n'avoir jamais bénéficié de la bourse chinoise ;
4. n'être pas bénéficiaire de la bourse nationale ou de toute autre bourse.

II. Procédure de sélection

La sélection des bénéficiaires se déroulera en deux étapes. Une première étape qui consistera en une présélection. Elle sera assurée par les services compétents de l'Université Joseph KI-ZERBO à l'issue de laquelle les vingt-cinq (25) meilleurs dossiers seront retenus. La deuxième étape consistera en l'admission définitive qui sera prononcée après un entretien avec les candidats présélectionnés. Outre l'excellence académique, elle prendra en compte des critères tels que les projets de carrière future, les connaissances sur la République populaire de Chine et la coopération sino-burkinabè, etc. Cette deuxième étape sera gérée par l'Ambassadeur de la République populaire de Chine auprès du Burkina Faso et l'Université Joseph KI-ZERBO.

A l'issue de cette procédure, seuls les vingt (20) meilleurs dossiers seront retenus pour l'attribution de la bourse.

La liste des admis sera affichée à la Direction des relations internationales et de la promotion des enseignants. Seuls les candidats admis seront contactés.

III. Montant de la bourse

Le montant de la bourse est de deux cent cinquante mille (250.000) FCFA.

IV. Dossier de candidature

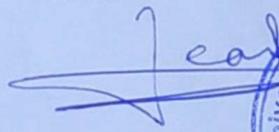
1. une demande manuscrite adressée au Président de l'UJKZ ;
2. une attestation d'inscription au titre de l'année académique 2023-2024 en L2 ou L3 ;
3. Un curriculum vitae daté et signé ;
4. le ou les relevé(s) de notes de l'année ou des années universitaires précédentes ;
5. deux (2) photos d'identité récentes ;
6. une fiche à remplir en cas d'admissibilité.

V. Lieu et période de dépôt des candidatures

Lieu : Secrétariat de la Direction des Relations Internationales et de la Promotion des Enseignants (DRIPE) situé dans l'enceinte de la DSI (ex DPNTIC).

Période : les dossiers de candidature sont recevables tous les jours ouvrables, du **mardi 17 septembre au mardi 08 octobre 2024 de 09H00 – 12H30 et de 13H30 – 15H30**.
Passé ce délai, aucun dossier ne sera reçu pour quelque motif.

Le Président



Pr Jean-François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques